

CHARTRE DES PARRAINS ET DES PARRAINÉS



PROGRAMME DE PARRAINAGE

AVEC L'UNION FRANÇAISE
DE MONTRÉAL

LA CHARTE

Vous vous apprêtez à offrir bénévolement vos services ou à être gratuitement bénéficiaire dans le cadre du programme de parrainage de l'Union Française de Montréal. Nous sommes persuadés que cette expérience sera pour tous vecteur de satisfaction et d'entraide.



Veillez consulter vos engagements avant de vous inscrire afin de garantir que cette expérience se déroule dans des conditions épanouissantes pour chacun.

Si vous aimez votre expérience, nous comptons sur vous pour le faire savoir et ainsi créer une chaîne de solidarité.

PARRAIN/MARRAINE

Le parrain/marraine s'engage à :

- Avoir au moins 18 ans
- Être citoyen canadien ou en possession d'un permis de résidence/travail/études/stage (dont la date d'expiration est supérieure à la date de fin d'engagement envers le bénéficiaire)
- Respecter les trois valeurs du programme :
 - Confidentialité,
 - Flexibilité,
 - Respect
- Assurer un suivi hebdomadaire régulier du bénéficiaire, à ce jour et ce pendant une durée de 90 jours, renouvelable
- En tout temps, offrir ses services gratuitement au bénéficiaire
- Respecter les spécificités personnelles du bénéficiaire et tout faire pour s'y adapter au mieux (respecter son emploi du temps, respecter ses contraintes professionnelles et personnelles, etc.)
- Renseigner l'Union Française chaque mois sur les actions concrètes effectuées avec le bénéficiaire et les éventuelles difficultés rencontrées
- Faire un bilan de sa prise en charge avec l'un des permanents de l'Union Française au terme des 3 mois

LE PARRAINÉ

La personne parrainée s'engage à :

- Avoir au moins 18 ans
- Être citoyen canadien ou en possession d'un permis de résidence/travail/études/stage (dont la date d'expiration est supérieure à la date de fin d'engagement du parrain/marraine.
- Respecter les trois valeurs du programme :
 - Confidentialité,
 - Flexibilité,
 - Respect
- Prendre toutes les dispositions nécessaires afin que le parrain/marraine puisse effectuer son suivi hebdomadaire dans les meilleures conditions possibles (adapter son emploi du temps, adapter ses contraintes professionnelles et personnelles, etc.)
- Faire un bilan de sa prise en charge avec l'un des permanents de l'Union Française au terme des 3 mois



NOUS CONTACTER

ADRESSE

429 AVENUE VIGER EST
MONTRÉAL (QC) H2L 2N9

TÉLÉPHONE

(514) 845-5195

ADRESSE COURRIEL

MISSION.SOCIALE@UNIONFRANCAISEDEMONTREAL.ORG

